

Allez-vous laisser couler Irstea ?



Eaux – Territoires - Ecotechnologies

Non à la disparition d'un pan de la recherche publique en environnement !

*A l'attention des ministres et secrétaires d'Etat concernés :
Najat Vallaud-Belkacem, Thierry Mandon, Stéphane Le Foll, Ségolène Royal, Barbara Pompili*

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche sont dans une situation critique : faute de dotation suffisante de l'Etat, ils sont contraints à geler chaque année davantage d'emplois et à réduire un peu plus leurs activités. De par ses caractéristiques propres, l'Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA, ex-Cemagref) est un EPST¹ particulièrement en difficulté : les équipes de recherche sont fragilisées, voire fermées, les missions de l'organisme sont menacées à court terme. Il est question de liquider l'Etablissement. Pourtant, les besoins de développement de la recherche, de l'innovation et de l'expertise dans les domaines de compétence de l'IRSTEA (eaux et territoires, risques, ecotechnologies, biodiversité...) sont immenses et d'intérêt public.

Pourtant, les recherches menées à l'IRSTEA n'ont été mises en cause ni sur leur valeur scientifique ni sur leur pertinence par rapport aux enjeux sociétaux auxquels elles s'efforcent de répondre.

Nous soussignés, collègues de la recherche et de l'enseignement supérieur, partenaires de l'IRSTEA, ou « simples citoyens », considérons que l'Etat doit assumer ses responsabilités vis-à-vis du financement durable de la recherche environnementale et mettre à niveau la dotation budgétaire de l'IRSTEA. Ce n'est pas aux partenaires (publics ou privés) de l'Institut de financer l'ensemble de ses coûts (ils ne le peuvent d'ailleurs pas !), ce n'est pas un critère de rentabilité financière qui doit guider les orientations de ses activités : comme les autres EPST, l'IRSTEA a vocation à être financé par l'Etat, sur le budget de la Recherche.

Il en va de la sauvegarde du potentiel scientifique de l'Institut et de sa capacité à remplir ses missions au service de l'intérêt général, dans la continuité et l'indépendance nécessaires à la recherche et l'expertise publiques. Et au-delà de l'IRSTEA, il en va de la sauvegarde de tout le potentiel de la recherche publique.

Prénom, Nom	Profession, département	Signature

¹ EPST = Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique ; il y a 8 EPST aujourd'hui en France : le CNRS, l'INRA, l'INSERM, l'INRIA, l'IRD, l'IRSTEA, l'IFSTTAR, l'INED